

Les Burundais n'ont plus besoin de visa pour se rendre en Tanzanie

PANA, 26/04/2010 Dar es-Salaam, Tanzanie - Les Burundais n'ont plus besoin depuis le 17 mars dernier de visa pour se rendre en Tanzanie, ce dernier pays se conformant ainsi à l'esprit de la Communauté est-africaine (EAC), a annoncé la division de l'Immigration du ministère tanzanien de l'Intérieur. Toutes les ambassades tanzaniennes, ainsi que les agents des services d'immigration aux points d'entrée du pays ont été informés de cette mesure. Les pays membres de l'EAC sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Le Traité établissant l'EAC vise notamment à promouvoir la libre circulation des personnes dans la sous-région.